

# Devoirs et prérogatives de l' élu sous Solvabilité 2



## Déroulé du cours

REF : KC9280

### Prérequis

Il est recommandé d'avoir suivi récemment une formation sur Solvabilité 2 ou le contrôle interne avant d'assister à cette formation.

**Durée 6h**

### Profil Animateur

La formation sera dispensée par un actuaire d'Actuelia, un cabinet spécialisé dans le domaine de l'actuariat.

### Accessibilité

Au cours de l'entretien préalable à la formation, nous aborderons la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à faire tout notre possible pour adapter les modalités de la formation en fonction des besoins spécifiques de chaque stagiaire, que ce soit en termes de lieu, de durée, de déroulement ou de supports pédagogiques. Nous sommes déterminés à garantir une expérience de formation inclusive et accessible pour tous.

0 811 261 732 Service 0,06 € / min + prix appel

### Public visé

Cette formation s'adresse particulièrement aux administrateurs de mutuelles.

### Objectifs de la formation

La formation prépare à Solvabilité 2 en approfondissant le contrôle interne, l'évaluation des risques et la maîtrise des risques encourus par un organisme mutualiste en assurance (Livre 2).

### Programme

#### Le pilier I : comprendre les indicateurs de solvabilité

- Le bilan économique : mesure de la richesse de l'organisme
- Les capitaux de solvabilité requis (SCR et MCR)
- La construction des indicateurs de Solvabilité et les leviers du pilotage

#### Le pilier III : comprendre le reporting et les rapports de Solvabilité 2

- Exemples de nouveaux états réglementaires
- Exemples de rapports destinés à l'autorité de contrôle et au public
- Que doit demander, modifier, signer l'administrateur (exemples dans les rapports) ?
- Les grands principes sur la gestion des données

#### Les autres risques en assurance de personnes

- La complémentaire santé
- Les indemnités journalières
- L'invalidité/l'incapacité
- La dépendance

#### Les assurances collectives

- Les régimes collectifs et obligatoires des entreprises du secteur privé (santé, prévoyance, retraite)
- Les incitations sociales et fiscales liés aux régimes collectifs et obligatoires
- Les régimes collectifs et facultatifs : l'exemple de la fonction publique territoriale

#### Le pilier 2 : gouvernance et pilotage

- Le système de gouvernance sous Solvabilité 2 : l'OAGC et les fonctions clés
- Les pouvoirs de l' élu et des opérationnels
- Les relations entre les élus et les opérationnels
- La formalisation des décisions : politiques écrites et traçabilité

#### Le pilier 2 : le système de gestion des risques

- Identifier, mesurer, contrôler, gérer et déclarer les risques clés
- Exemples de démarche en pratique
- Le rôle de l' élu dans l'ORSA

[www.jetrouvemaformation.com](http://www.jetrouvemaformation.com)

# Devoirs et prérogatives de l' élu sous Solvabilité 2



## Déroulé du cours

0 811 261 732 Service 0,06 € / min  
+ prix appel

- Articulation entre les calculs et la prise de décision stratégique ?
- Vers la formalisation de l'appétence

### Comment l' élu peut faciliter son entrée dans Solvabilité 2 ?

- Un diagnostic personnel
- Du temps à libérer
- Une participation active et progressive via des commissions
- Une communication renforcée avec les opérationnels

[www.jetrouvemaformation.com](http://www.jetrouvemaformation.com)

# Modalités, lieux, moyens techniques, pédagogiques, et d'encadrement



Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des stagiaire(s).

## Modalités et lieux des stages

Nous proposons de nombreuses formations dont certaines pouvant être réparties en journées sur plusieurs semaines.

- Au centre : dans des salles adaptées pouvant accueillir des personnes à mobilité réduite.
- En entreprise : nous dispensons nos formations sur tout le territoire national (France) mais également en Belgique, Suisse et Luxembourg.
- En distanciel synchrone (FOAD) : le formateur et le stagiaire se connectent via une plateforme de visioconférence et disposent d'un partage d'écran bidirectionnel, d'un système audio intégré à l'application. Cela permet d'effectuer la formation dans les mêmes conditions qu'une formation en présentielle sur site mais s'avère moins éprouvante pour le stagiaire qui peut évoluer dans un environnement connu avec son propre équipement.

## Moyens techniques

Lors des formations à distance, le formateur a à sa disposition un ordinateur équipé – accès à un système de visioconférence - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Le client s'engage à disposer d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une connexion Internet haut débit, un micro casque est conseillé mais pas obligatoire.

Lors des formations en présentiel (en centre), le centre met à la disposition du stagiaire tout le matériel de formation nécessaire : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés - ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Supports de cours au format dématérialisé. Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le centre fournira également l'équipement et l'espace nécessaire.

Lors des formations en présentiel (sur site client), le client met à la disposition du formateur tout le matériel de formation nécessaire (sauf ordinateur du formateur) : Salle de formation équipée - Ordinateur(s)équipé(s) - Logiciels appropriés ou équipements particuliers – Une connexion Internet haut débit - Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournira l'équipement ou l'espace nécessaire.

## Moyens pédagogiques

- Alternance d'exposés, de travaux dirigés et de travaux pratiques.
- Pédagogie inversée et active
- Mise en situation professionnelle et exposée
- Tours de table réguliers.

## Moyens d'encadrement

- **Administratifs**
  - Feuilles de présence signées par les apprenants et par le formateur par demi-journée
  - Remise d'une attestation de présence individuelle
- **Appréciation de la formation :**
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les stagiaires
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les entreprises clientes
  - Questionnaires d'évaluation de la satisfaction en fin de formation par les formateurs
  - Questionnaire individuel d'évaluation de l'impact de la formation après 3 mois.

## Modalités d'évaluation

- **Evaluation diagnostique** avant l'entrée en formation :
  - Recueil de l'analyse des besoins adressé lors de la convocation
  - Questionnaire d'auto-évaluation
- **Evaluation formative** : questionnaire d'auto-évaluation et mise en situation professionnelles simulées
- **Evaluation certificative** : 3 mises en situation simulées via un ERP